

**PROCÈS-VERBAL** de la réunion du conseil d'administration de la société Circuit International de Canot à Glace inc., tenue le lundi 18 janvier 2010 à 11h30 à l'Hôtel Château Laurier Québec.

#### **Sont présents lors de cette rencontre :**

Les administrateurs :

Pierre de Savoye, président et représentant de la CBPA  
Éric Boudreau, vice-président et représentant du GDG  
Jean Pelletier, secrétaire-trésorier et représentant de la CCC  
Serge Bergeron, représentant substitut de la GTCC  
Jean-Philippe Grenier, représentant du TRE  
Yves Gilbert, représentant de l'ACCGQ  
Patrick Gagné, représentant substitut de la CCC  
Maude Richard, représentante substitut du TRE  
Jean Anderson, représentant substitut de l'ACCGQ

Les invités :

Michèle Moffet – Communications  
François Bergeron, vice-président de la CCC

#### **Sont absents lors de cette rencontre :**

Les administrateurs et substituts :

Anie Harvey, représentante de la GTCC  
Christian Ross, représentant substitut de la CBPA  
Marc-Olivier D'Amours, représentant substitut du GDG

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour : présentation et adoption (PdeS)
3. Avis de convocation (PdeS)
4. Projet d'émission pilote pour RDS (EB)
5. Inscription en ligne : suivi (PdeS)
6. Formation aux sous-expérimentés : suivi (PdeS)
7. Commissaire à la Coupe des Glaces :
  - a) simplification de la pesée des canots (ÉB)
8. Rappel des résultats à remettre au CQCG après une course
9. Nouvelles de l'ACCGQ (JA)
  - Accès au fleuve
  - Examen sur la connaissance du guide
  - Autres...
10. Varia :
  - a) ...
11. Levée de la séance

## **La séance débute à 11h20**

### **1. Ouverture de la séance**

### **2. Présentation et adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Jean-Philippe Grenier, appuyé par Jean Pelletier, l'ordre du jour est adopté.

### **3. Avis de convocation**

Sur proposition de Éric Boudreau, appuyé par Jean Pelletier, les administrateurs constatent la présence de tous les administrateurs et renoncent à l'avis de convocation.

### **4. Projet d'émission pilote pour RDS**

Sur proposition de Serge Bergeron, appuyé par Jean Pelletier, le budget, tel que révisé pour inclure le projet RDS, est adopté à l'unanimité pour présentation avec une demande de subvention à la Conférence régionale des élus, dans le cadre du Fonds régional de développement. Le vice-président, Éric Boudreau, est mandaté pour signer la dite demande et en faire le suivi.

### **5. Inscription en ligne**

Le président informe les membres du conseil d'administration que l'inscription en ligne opère sans faille depuis sa mise en opération à la mi-décembre.

### **6. Formation des sous-expérimentés**

Le président demande aux organisations locales de vérifier sur leur liste d'inscrits la situation des équipes nécessitant de la formation et de faire un suivi auprès de celles-ci.

### **7. Commissaire à la Coupe des Glaces**

Éric Boudreau poursuivra ses démarches en vue d'acquérir un système de pesée des canots simple et efficace d'opération. Toutefois, le système utilisé depuis deux ans devra être disponible à l'Isle-aux-Coudres au cas où...

### **8. Rappel des résultats à remettre au CQCG après une course**

Le président rappelle que les organisations locales doivent remettre à la directrice des communications du CQCG, dans les 30 minutes suivant la fin d'une course, le rang et le temps officiel de chaque équipe participante et pointer ces équipes qui n'ont pas complété toutes les étapes de la course. Il souligne que c'est à l'organisation locale de calculer les temps officiel de chacune des équipes n'ayant pas complété toutes les étapes d'une course.

## 9. Nouvelles de l'ACCGQ

### **Accès au fleuve :**

L'ACCGQ et l'APQ ont convenu de modalités mutuellement acceptables pour la saison 2010, incluant la pratique nocturne dans des zones hors chenal.

### **Guide de navigation en canot à glace dans le St-Laurent :**

L'ACCGQ souhaite que chaque canotier soit familier avec le guide, afin de démontrer à l'APQ que des mesures de sécurité sont diffusées et connues par les membres de l'ACCGQ. L'ACCGQ entend préparer une série de questions et réponses que le Commissaire devra poser à un canotier choisi au hasard, lors des inspections prévues au retour des courses. Cette procédure ne fait pas partie du Règlement de la Coupe des Glaces et son application ne pourra entraîner de pénalité en vertu de ce règlement. Le président souligne que, suite à l'expérience de cette mesure, cette saison, il pourrait être opportun de l'ajouter au Règlement de la Coupe des Glaces pour la saison 2011.

## 10. Varia

### **Tirage au sort à la Grande Traversée :**

Jean Anderson s'inquiète que le tirage au sort, prévu à l'article 4.3.5.1 du Règlement de la Coupe des Glaces, en cas d'absence de qualifications à la première course de la saison, ne fasse en sorte que des équipes plus performantes puissent être retardées au départ par des équipes moins performantes positionnées plus favorablement par le tirage au sort. Il souhaite que les positions de départ soient déterminées par le classement final de la Coupe des Glaces de la saison 2009. Le président fait remarquer que le règlement de la saison 2010 a été adopté par les conseils d'administration de l'ACCGQ et du CICG, publié le 30 juin 2009 pour mise en vigueur à la saison 2010, le tout conformément à l'article 8 dudit règlement. Une modification au règlement ne pourrait donc être promulguée que pour application à la saison 2011, après approbation des deux conseils d'administration.

### **Configuration de la ligne de départ à la Grande Traversée :**

Jean Anderson souligne qu'un départ à la file indienne, sans droit de dépassement, met les suivants à la merci d'un précédent qui, pour une raison ou une autre, arrête d'avancer. Après examen, Serge Bergeron suggère que les dépassements puissent être autorisés dans le bassin, lorsqu'une certaine ligne aura été franchie et convient d'examiner la question en ce sens.

### **Course en canot du Carnaval :**

Éric Boudreau informe les membres du conseil que le Comité d'accréditation a fait parvenir à la Course du Carnaval, un avis de modification à son devis de course, tel que suit :

Deux points importants à corriger :

#### **1-Les qualifications devraient durer un maximum de 90 minutes :**

Résultat : les qualifications du vendredi soir ont été modifiées afin que la durée soit la plus courte possible en effectuant le parcours aller seulement et en envoyant 2

équipes à la fois.

**2-La touche Élite à Lévis devrait être déplacée** car le parcours actuel prévoit que celle-ci est sur le traversier, ce qui invite les équipes à pratiquer dans la zone directe des traversiers et même entrer en contact avec ceux-ci.

Résultat : il reste tel quel, ce que le Comité considère problématique. Il suggère donc fortement au Carnaval de réviser le parcours afin d'éviter tout incident entre les équipes et les traversiers durant les heures d'entraînement sachant que les équipes ont tendance à pratiquer le parcours exact de la course.

À ce dernier sujet, Jean Anderson souligne que ceci peut entraîner des problèmes supplémentaires dans les relations avec l'autorité portuaire de Québec. Cette question relevant du Comité d'accréditation et de la Course en canot du Carnaval, elle leur est référée.

### **Trois-Rivières Extrême et sécurité sur le plan d'eau**

Jean-Philippe Grenier présente aux membres du conseil d'administration les consultations et démarches entreprises pour assurer la sécurité sur l'eau lors de la course du Trois-Rivières Extrême. Jean Anderson recommande par ailleurs de communiquer avec l'opérateur des remorqueurs au port de Trois-Rivières, pour obtenir leur soutien.

## **11. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la séance à 12h00.

---

**Pierre de Savoye**  
Président

---

**Éric Boudreau**  
Vice-président

Circuit Québécois de Canot à Glace Budget 2009-2010 (du 1er octobre 2009 au 30 septembre 2010)			
		Budget 2009-2010	Notes
1	<b>PRODUITS</b>		
2			
3	<b>REVENUS OPÉRATIONS</b>		<b>19 520 \$</b>
4	Commandites principale	5 000	Hôtel Château Laurier Québec
5	Subvention RDS	7 120	40% de la promotion
6	Commandite dépliant et affiche	500	Carnaval de Québec
7	Commandite site web	1 100	Editechnique, WebTélécom
8	Commandite logiciel d'inscription	1 700	WebTélécom
9	Revenus d'inscription	3 000	15\$ x 5 courses x 40 équipes
10	Frais d'inscription via PayPal	1 100	3\$ x 5 courses x 40 équipes + 1\$ x 5 courses x 100 soirées
11			
12	<b>AUTRES REVENUS</b>		<b>- \$</b>
13	Intérêts gagnés	0	
14	Autres	0	
15			
16	<b>MEMBERSHIP</b>		<b>3 000 \$</b>
17	Cotisations des membres du CQCG	3 000	6 membres * 500 \$
18			
19	<b>PARTICIPATION PROJET RDS</b>		<b>2 400 \$</b>
20	Quote-part des membres du CQCG	2 400	6 membres * 400 \$
21			
22	<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>24 920 \$</b>
23			
24			
25	<b>CHARGES</b>		
26			
27	<b>ADMINISTRATION</b>		<b>6 870 \$</b>
28	Intérêts et frais bancaires	70	
29	Frais PayPal	1 100	Voir ligne 7
30	Taxes et permis	100	
31	Secrétariat	5 500	
32	Fournitures, messagerie, autres	500	
33	Information de l'inscription	5 000	
34	Autres dépenses	100	
35			
36	<b>COURSES</b>		<b>18 800 \$</b>
37	Promotion	17 800	
38	Honoraire directrice des communications	2 000	
39	Déplacement et séjour	500	
40	Placements médias	100	
41	Site web	1 100	
42	Dépliant et affiche graphique	500	
43	Dépliant : impression	1 200	
44	Dépliant : distribution	400	
45	Affiche : impression	200	
46	Affiche : distribution	300	
47	Lancement de la saison	500	
48	Projet RDS (1 émission de 30 minutes)	11 000	
49	Tournage	2 500	
50	Post-production vidéo	5 000	
51	Post-production sonore	2 000	
52	Honoraire professionnel de l'animation	1 500	
53	Suivi Coupe des Glaces	500	
54	Autres dépenses	500	
55			
56	<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>25 670 \$</b>
57			
58	<b>AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ</b>		<b>750 \$</b>
59			
60	<b>SURPLUS D'EXERCICE</b>		<b>- \$</b>
61			
62	Version du		3800 \$ en début d'exercice ; solde d'un investissement de départ (10 000 \$) par les membres pour démarrage et projets de développement
63	2010-01-14		
64			
65	Circuit Québécois de Canot à Glace est une raison sociale de Circuit International de Canot à Glace inc.		

	<b>Circuit Québécois de Canot à Glace</b>		
	<b>Détail de l'affectation des revenus aux charges de promotion</b>		
1	<b>PRODUITS</b>		
2			<b>Budget 2009-2010</b>
3	<b>REVENUS AFFECTÉS À LA PROMOTION</b>		<b>17 800 \$</b>
4	Commandites principale	5 000	
5	Subvention FRD	7 120	
6	Cotisations des membres du CQCG	3 000	
7	Quote-part des membres du CQCG	2 400	
8	Affectation du surplus accumulé	280	
9			
10	<b>CHARGES DE PROMOTION</b>		<b>17 800 \$</b>
11	Honoraire directrice des communications	2 000	
12	Déplacement et séjour	500	
13	Placements médias	100	
14	Site web	1 100	
15	Dépliant et affiche: graphisme	500	
16	Dépliant: impression	1 200	
17	Dépliant: distribution	400	
18	Affiche: impression	200	
19	Affiche: distribution	300	
20	Lancement de la saison	500	
21	Projet RDS (1 émission de 30 minutes)	11 000	
22	Tournage	2 500	
23	Post-production vidéo	5 000	
24	Post-production sonore	2 000	
25	Honoraire professionnel de l'animation	1 500	
26			
27	<b>REVENUS MOINS CHARGES</b>		<b>- \$</b>
28			
29	Version du		
30	2010-01-19		